



LA PEPINIERE DES II PLATEAUX

08 BP 1387 ABIDJAN 08

Tél : 22.41.33.36 Fax : 22.41.56.73

Mail : pepiniere@aviso.ci

Site : www.lapepiniereedes2plateaux.com



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Abidjan, le 25 novembre 2016

A l'attention de :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale,
Mesdames et Messieurs les Représentants des
parents d'élèves,
Mesdames et Messieurs les Enseignants,

Objet : Réunion du conseil d'école du mardi 29 novembre 2016

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil d'école qui se tiendra le mardi 29 novembre 2016 de
17h30 à 19h30 dans la salle des maîtres de l'école.

Très cordialement.

La directrice,

Madame Chantal KONAN GERVAIS

Ordre du jour :

- Présentation
- Rôle du Conseil d'Ecole et des représentants des parents d'élèves
- Approbation du règlement intérieur
- Point sur la sécurité
- Organisation pédagogique : classes et effectifs, ATSEM/AVS, activités pédagogiques complémentaires (A.P.C), Suivi des élèves à besoins particuliers (PAP- PPRE – PPS - PAI), calendrier scolaire, sorties scolaires, manifestations)
- Présentation des projets 2016 /2017
- Nouveaux programmes - Cahier de progrès - Livrets scolaires
- Conseil Ecole/Collège
- Réponse aux questions des parents

Vu l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous est souhaitée

CONSEIL D'ÉCOLE N° 1 – COMPTE RENDU

Mardi 29 novembre 2016 de 17h30 à 19h30

1/ Présentation du corps enseignant puis des parents délégués présents

2/ Rôle du conseil d'école et des parents d'élèves

Représentant des parents d'élèves : participe au conseil d'école et assurer la liaison entre les parents et l'école. Relai auprès des autres parents.

3/ Approbation du règlement intérieur

Ajouts de cette année :

- instauration de la carte scolaire à la maternelle
- billet de retard (à partir de 8h)

Questions sur la carte scolaire au cycle 1 :

- peut-on déposer son élève sans la carte ? Oui, mais signaler à la direction en cas de perte
- la carte donne-t-elle accès à l'école ou à la classe ? Les deux
- une sortie pour chaque niveau ? Mesures de sécurité à observer au niveau de l'école
- souligner et mettre en avant l'interdiction des sucettes, cannettes, etc.

4/ Présentation du PPMS

- Le PPMS a été transmis à l'ambassade. C'est un dossier qui regroupe les différents dispositifs d'évacuation ou de confinement. Deux exercices ont été déjà réalisés.
 - *1^{er} exercice de confinement le vendredi 18 novembre à 8h40 : 3min40s pour confiner tous les élèves.
 - *1^{er} exercice d'évacuation : le mardi 29 novembre (14h45)
- Mesures de sécurité : l'entraînement des enfants, fait partie des apprentissages des élèves.
- Consignes en cas d'évacuation et en cas de confinement. Exercices à faire au moins deux fois dans l'année.
- Le terrain de sport sert de refuge en cas de problème
- Les enfants qui arrivent en retard doivent arriver seuls en classe (pour les cycles 2 et 3) : éviter de déranger les enseignants. - nombre d'adulte / par enfant en surveillance dans la cour. En théorie : 5 adultes par cours de récré à tout moment

5/ Pédagogie :

38 classes, 955 élèves. 38 enseignants titulaires de classe + intervenants (Anglais-Musique- Informatique-EPS). ATSEM pour les classes maternelles et CP. AVS pour les élèves en difficultés. + 2 enseignantes remplaçantes. APC : aide pédagogique complémentaire pour soutien, méthode ou projets spécifiques.

Suivi des élèves à besoins particuliers :

- pour tous les enfants, projets ou plan mis en place. Equipe éducative pour voir comment aider ces enfants. Les décisions sont formalisées.

Problème au niveau de l'école : les PAI (projet d'accueil individualisé pour la prise de médicaments à l'école). Les enseignants ne peuvent pas administrer des médicaments aux enfants. Les parents doivent faire la démarche de remplir le PAI qui est dans le cahier de liaison.

-Livrets

*évaluations trimestrielles

* livret complètement différent (les programmes ont changés)

Proposition des parents: leurs donner à tous, le document ‘‘PAI’’.

Slogan : en sortie, je n’oublie pas le PAI !

En sport et dans toutes les activités en interne ou en externe, l’enfant asthmatique doit toujours avoir sa ventoline.

- Le calendrier scolaire a été transmis aux familles.

Manifestations :

- la fête de l’école (samedi 10 décembre de 8h à 12h)
- carnaval peut être autour de l’école (mardi gras)
- la fête de la musique (les parents ne sont pas conviés)

Préoccupations des parents

- en cas de long confinement, y a-t-il à manger et à boire dans l’école ?
- mise en place de la chaine téléphonique (qui fonctionne !) Des SMS groupés sont transmis aux parents à partir de l’ordinateur.
- Problème des toilettes! Chasse d’eau trop dure chez les petits

- circulation autour de l’école : vrai danger pour les enfants. Les voitures vont dans tous les sens, vrai danger pour les enfants. Demande au commissariat pour faire changer le code de la route autour de l’école. Enquête en cours car quartier résidentiel. Le commissaire s’est déplacé. La directrice de l’ENA a fait aussi une demande pour le sens giratoire. Pour l’instant pas de réponse.

- circulation autour de l’école : les gardiens doivent faire plus la circulation. Le commissariat a interdit de faire la circulation au carrefour de l’ENA. Si les chauffeurs font n’importe quoi, il faut noter la plaque d’immatriculation.

- Démarches à faire auprès de la mairie de Cocody. Une maman s’engage à suivre le courrier auprès de la mairie.

- Cimentier les alentours de l’école (passage des maternelles, on passe dans la boue). Améliorer l’accès à l’école. Demande faite auprès de la mairie (domaine public).

- Problème de la punition à donner selon la bêtise

- Dégager une place de parking devant l’entrée principale pour fluidifier la circulation. Une demande avait été transmise au maire qui est restée sans suite jusqu’à ce jour ! (Mme Moulaud propose de suivre le courrier auprès de la mairie).

- Urgence : les toilettes à refaire.

NB : le point 6, présentation des projets, au nombre de cinq (parcours cinéma-danse contemporaine-chant choral- vivre ensemble vivre en scène- mobiles et automates) n’a pu être expliqué. Il sera débattu au prochain conseil d’école du deuxième trimestre.